

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages.....200 F ● 16 à 28 pages.....600 F ● 32 à 44 pages.....1 000 F ● 48 à 60 pages.....1 500 F ● Plus de 60 pages.....2 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO..... 20 000 F ● AFRIQUE..... 28 000 F ● HORS AFRIQUE.....40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récépissés de déclarations d'Associations...10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1er et 2è insertions).....20 000 F ● Avis d'immatriculations..... 10 000 F ● Certification du JO..... 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 22 25 06 14 / 90 08 49 83 / 99 47 35 86 / 22 38 73 46 - 05 BP 225 LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations es mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Notsé, Aného, Afagnan, Agou, Kpalimé, Akata, Atakpamé, Anié, Danyi, Dapaong et Cinkassé.

Suivant réquisition n° 30433, déposée le 19-06-09. M. EDOH Yosso, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Kélegougan. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Lomé Kelégou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, par une rue de 28m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les lots respectivement n°s 218, 225 et 223.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance...

Suivant réquisition n° 43031, déposée le 07-07-15. M. CREPPY Stomey Ayité Jacques, profession de Cadre de Banque, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 92ca, situé à Lomé Afiao Sagbado, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les lots n°s 40, 35 et 32.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43843, déposée le 06-11-15. M. SODJINOU Koudjo, profession de Comptable Financier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Aképé Aképédo, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par GAWOU G. Agbodissi et au Sud par une rue de 14m non dénommée.

Il déclare que...

Suivant réquisition n° 44202, déposée le 14-01-16.
M. JACKATEY Kuami Déla, profession de Médecin Militaire, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 22ca, situé à Lomé Afiao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Klémé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 12m et 16m chacune, au Sud par la propriété KOUWOZI et à l'Ouest par la propriété ASSAWA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44331, déposée le 14-01-16.
M. SAMAROU Abdou Nassaire, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Hedzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05ha 96a 80ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Djévé et borné au Nord par la propriété BARIGAN Themasson, au Sud par les propriétés de DAKITSE Bénissan et BALIKPO, à l'Est par la propriété AMEGBLEY et à l'Ouest par les propriétés de SAMUEL et ASSIMADI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44603, déposée le 17-02-16.
M. FREITAS Patrick Kodjo Akindélé Ignacio, profession de Directeur Administratif, demeurant et domicilié à Gbényédji Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 17a 98ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Est par la collectivité TREVE, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44604, déposée le 17-02-16.
M. KIDI Kokouvi, profession d'Agent Commercial, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 11ca, situé à Lomé Sanguéra Agbéliko, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 18m, au Sud et à l'Ouest par la propriété FIOBO et à l'Est par la propriété TENGUE Koamivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Mme AHOUISSOU AHOUISSOU, profession de Cosmétologue, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 78ca, situé à Lomé Agoényivé Togomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la voie express de 80m, au Sud par les lots N° 534B et 535B, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 534B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44606, déposée le 17-02-16.
M. SONDOU Méwounesso, profession d'Ingénieur Génie Civil, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 41a 09ca, situé à Avé-Noépé, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par la propriété de JEUNESSE EN MISSION, au Sud par la collectivité AZIAKPA, à l'Est par la propriété MOUWOKPO Aziablé et à l'Ouest par la route Nationale N° 5 Lomé - Kpalimé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44607, déposée le 17-02-16.
M. SONDOU Méwounesso, profession d'Ingénieur Génie Civil, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 35a 95ca, situé à Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Tonoukouti et borné au Nord par la collectivité HONOU, au Sud par une rue existante de 12m, à l'Est par la Route Adétikopé-Djagblé de 30m et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44608, déposée le 17-02-16.
M. SONDOU Méwounesso, profession d'Ingénieur Génie Civil, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 37ca, situé à Adétikopé Tonoukouti, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité HONOU, au Sud par une rue existante de 12m, et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44609, déposée le 17-02-16. M. SONDOU Méwounesso, profession d'Ingénieur Génie Civil, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 81ca, situé à Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Tonoukouti et borné au Nord et au Sud par la collectivité HONOU, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44610, déposée le 17-02-16. M. EDJEOU Soumou, profession d'Entrepreneur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 28ca, situé à Lomé-Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Téléssou et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité TREVE, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44611, déposée le 17-02-16. M. RAHIMI TAÏD, profession d'Assistant de Direction, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 75ca, situé à Lomé Aflao-Batomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le TF 18282 RT, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 291 et à l'Ouest par le lot N0 289.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44612, déposée le 17-02-16. Mme KANGNI-SOUKPE Ayaba, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Aného. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 56ca, situé à Lomé Avépozo, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kossigan et borné au Nord par les lots N° 55 et 56, au Sud par les lots N° 59 et 60, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Suivant réquisition n° 44613, déposée le 17-02-16. M. BARTET Louis Philippe Siegfried Dode Kwaovi, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 19a 55ca, situé à Aného Kpémé Kéta Abaté-Kopé, Préfecture des Lacs, et borné au Nord, à l'Est par des rues non dénommées de 20m et de 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ABATE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44614, déposée le 17-02-16. M. DJODJI Komi, profession de juriste, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 08ca, situé à Afagnan Djébé, Préfecture de Bas-Mono, et borné au Nord, à l'Ouest par les propriétés AGLAMEY Komi et AMBLESSO Messan, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 12m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44615, déposée le 18-02-16. M. KOUDAMENOU Kokou, profession de Expert Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 32ca, situé à Lomé Sanguéra Agbéliko, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la route ATIDJEN – SANGUÉRA de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBALETI Houdjeko.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44616, déposée le 18-02-16. M. AMADOU Bachirou, profession d'Officier des FAT, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé Téléssou Anomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par la propriété ADZOGAN et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Suivant réquisition n° 44617, déposée le 18-02-16.
M. TOFFA Koffi Adodo, profession de Docteur Vétérinaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 37a 62ca, situé à Tsévié Davié Logové, Préfecture du Zio, et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 12m et 20m, à l'Est par AZIABLE Ablam et à l'Ouest par une rue existante de 14m et AZIABLE Ablam.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44618, déposée le 18-02-16.
Mme BROOHM Debi Suzanne, profession d'Infirmière Anesthésiste, demeurant et domiciliée à 400 Dusseldorf. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aného Agbodrafo Alogavi, Préfecture des Lacs, et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par la propriété BROOHM Amoni Arnold et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44619, déposée le 19-02-16.
M. KADANGA Bagoubadi, profession de Administrateur des finances, demeurant et domicilié à Sokodé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agoényivé Vakpossito, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par la propriété AWOUDJA Yao, et au Sud par la route Agoényivé-Vakpossito.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44620, déposée le 19-02-16.
Mme NYAGBLONDJO Adjoa Nathalie épouse COLLET, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 24a 83ca, situé à Aného Agbodrafo, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par la route Nationale Lomé Aného N° 2, au Sud, à l'Ouest par les propriétés BREITKREIZ Ayélé et Prince AGBODJAN Labité Alexandre et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

M. ASSANTI Abdoukérém, profession d'Ingénieur informaticien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 50ca, situé à Tsévié Mission Tové Gbezetsan, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud par des rues de 14m et de 12m, à l'Est et à l'Ouest par les propriétés ANANI AKOFOU et ANAM Kpogo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44622, déposée le 19-02-16.
M. ASSANTI Abdoukérém, profession d'Ingénieur informaticien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lomé Légbassito Madjikipéto, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par la propriété AZIALE Kokou et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44623, déposée le 19-02-16.
M. DAKEY Kokou Lomko Fodzoni, profession de Tailleur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à Lomé Tokoin Abovey, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 338, au Sud par le lot n° 334, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 335.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44624, déposée le 19-02-16.
M. SULE Marcel s/c Ablavi AGBOBLI SEMONDZI, profession de Transitaire-Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à Lomé Togblékopé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Akoin et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AKPABLA, au Sud par la route Togblékopé Alinka et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44625, déposée le 19-02-16.
M. AGBLOSSOU Komi Susunyuie, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Konhé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBODOGLO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44626, déposée le 19-02-16.
M. WOTOKO ELLY Koffi Gabriel E., profession d'informaticien à la retraite, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 60ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et au Sud par la collectivité VEDOME, à l'Est par la collectivité AGBELI et à l'Ouest par les collectivités WESSIGBE et AKPEMADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44627, déposée le 19-02-16.
M. AMAH Nayadjakina, profession d'Ingénieur Génie civil, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 25ca, situé à Lomé Agoényivé Avéyéme, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n°1651, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n°1652 bis et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44628, déposée le 22-02-16.
Mme GBODUI Afi Dovi, profession de Communicatrice, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01a 51ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé Apédokoè, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gbomamé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KOWOU, au Sud par une rue de 18m et à l'Est par la collectivité GUELI.

Elle déclare que ledit

Suivant réquisition n° 44629, déposée le 22-02-16.
M. FOLEY-ALOTSO Ekoué, profession d'Electricien, demeurant et domicilié aux USA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 77ca, situé à Lomé Aflao Sagbado Zanvi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAVON Misewou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44630, déposée le 22-02-16.
Mme de SOUZA Adjoavi Sika épouse APEDOME, profession de Styliste Modéliste, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 30ca, situé à Lomé Agoényivé Vakpossito, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Est par la collectivité TRIKPE Gokou, au Sud par un passage de 6m et à l'Ouest par la voie express de 50m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44631, déposée le 22-02-16.
Mme de SOUZA Adjoavi Sika épouse APEDOME, profession de Styliste Modéliste, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 09a 56ca, situé à Lomé Sanguéra Vakpo, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GATOR et à l'Est par la voie express de 50m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44632, déposée le 22-02-16.
La Société SETHI BROTHERS TOGO Sarl rép. Par M. SETHI Maunet Singh, profession de gérant de la société, demeurant et domicilié à Lomé Kotokouondji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 19a 30ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Démakpoè et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud par les lots N°s 234 et 235, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par la Route Nationale N°1 Lomé-Dapagna de 70m.

Suivant réquisition n° 44633, déposée le 22-02-16.
Mme THENDIE Leienda Rose, profession de Comptable, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 25ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Ségnavou et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ATIDZA, au Sud et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44634, déposée le 22-02-16.
Mme AHOUISSOU Akouavi Noéllie, profession de Cosmétologue, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 39a 17ca, situé à Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Yotikpo et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14m chacune, à l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité GUEYOVO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44635, déposée le 22-02-16.
Mme AKOEGNON Ablavi Odjoukan, profession de Couturière, demeurant et domiciliée à Tomdè à Kara. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Ahonkpoé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ZOTOGLO, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44636, déposée le 22-02-16.
Mme MENSAH Quamba Dzidzo, profession de Directeur de Société, demeurant et domiciliée à Lomé Bè Château. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 17ha 07a 62ca, situé à Tovégan, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Atsékopé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADABRA Galey, au Sud et à l'Est par la propriété CÉSAR ADANSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Mme LAWSON Latré-Gato Agathe, profession de Diplômée, demeurant et domiciliée en France. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 17a 60ca, situé à Dévikamé, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité AMOU et à l'Ouest par la Route Nationale N° 2 Devikame.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44638, déposée le 23-02-16.
M. COULIBALY Claude Armand Gniminou et COULIBALY Auguste Florentin Gniminou, profession de Auditeur et Economiste, demeurant et domiciliés en France et aux USA. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Burkinabè, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 15a 30ca, situé à Tsévié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Adétikopé et borné au Nord par une rue non dénommée de 24m, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16m et et à l'Ouest par la propriété DOUGBA Kossi.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44639, déposée le 23-02-16.
M. SIMBIA Kpatcha, profession d'Officier Supérieur des FAT, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Apédokoé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 12m et 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété MABOUKOU K. Nikabou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44640, déposée le 18-02-16.
M. KOSSI Kokou, profession de Géographe urbain, demeurant et domicilié à Lomé - Attiégo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kpala et borné au Nord et à l'Est par la propriété DAVIDE, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété ADJESSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44641, déposée le 23-02-16. La Société Atlantique Télécom Togo SA, profession de Société de Droit Togolais, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Taklavé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Taklavé et borné au Nord-Ouest par une rue de 14m, au Nord-Est ; au Sud-Est et au Sud(Ouest par la collectivité EGBE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44642, déposée le 23-02-16. M. HAMANI Ali, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Atakpamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone, d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Togblé Kopé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zongo et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 18m et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété LAWSON Laté B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44643, déposée le 23-02-16. M. BOUTORA TAKPA Wagah, profession de Reviseur Comptable, demeurant et domicilié à Lomé Agoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 65ca, situé à Tsévié Wemé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Bame Douta et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SROUKPE Kodjo Medjago et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44644, déposée le 23-02-16. M. BADZI Kodzo Enyonam, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Demakpoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Amadahomé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété HONKU Kodzo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44645, déposée le 23-02-16. M. FIOKLOU-TOULAN Ekoué Erick, profession d'Inspecteur des Douanes, demeurant et domicilié à Agbata. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Tsévié Wemé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Bamé Douta et borné au Nord et à l'Est par la propriété SROUKPE Kodjo Médjago et au Sud et à l'Ouest par les rues de 18m et 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44646, déposée le 23-02-16. Mme AMOUZOU Kale, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Lomé Aflao Yokoè, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agblégan et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité GBEKE et à l'Ouest par la rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44647, déposée le 23-02-16. M. AFANOU Tétévi Koami, profession de déclarant en douanes, demeurant et domicilié à Lomé Attiégo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Tsévié Wemé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Bamé Douta et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SROUKPE Kodjo Médjago et au Sud par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44648, déposée le 23-02-16. M. da SILVEIRA Koffi Sewoavi, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des lots N°s 74 ; 75B et 73 et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Suivant réquisition n° 44649, déposée le 23-02-16.
Mme KAO Aleba épouse AGO BAZAA, profession de Secrétaire d'administration, demeurant et domiciliée à Lomé Agoé Cacaveli. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 32a 94ca, situé à Tsévié Agbelouvé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kewogbé Atiho et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AVOUZADO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44650, déposée le 23-02-16.
M. FIOKLOU-TOULAN Ekoué Erick, profession d'Inspecteur des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé Agbata. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Aného, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Goumou Kopé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 12m et 14m et au Sud et à l'Ouest par la propriété WOEGBLOENENE A. Akué.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44651, déposée le 24-02-16.
Mme HAMADOU Aïsata Anne, profession de Comptable, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 11ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Ahonkpoè et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ALI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44652, déposée le 24-02-16.
M. TAKOUGNADI Eyoudja, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 1ha 20a 04ca, situé à Tsévié-Bolou-Vavatsi, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Djogbe et borné au Nord par la propriété AHONDO Koffi, au Sud par la propriété AHONDO Dégbé, à l'Est par la propriété DJOGBO Essinam et à l'Ouest par la propriété ADOKOU Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

M. KELE Tchégnon, profession de Revenueur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à Lomé Afiao Gblenkome, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété ARREGBA Tissou, au Sud par la propriété WONAKE Klutsé, à l'Est par la propriété WONAKE Klutsé et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44654, déposée le 24-02-16.
Mme ESSONANI Dissa, profession de secrétaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zogbévi et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité NOUGBALO, à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44655, déposée le 24-02-16.
Mme MINZA Panina Yawa épouse LOWA, profession d'employée à la CNSS, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Daliko et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BASSALEY Codjo et au Sud par une rue non dénommée de 50m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44656, déposée le 24-02-16.
M. SAKA Kodzo, profession de peintre bâtiment, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Telessou et borné au Nord-Est, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété de AMOUSSOU Ayaouvi Dovi et au Nord-Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44657, déposée le 24-02-16. Mme MOUSTAPHA Soufao, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Adidoadin Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 92ca, situé à Lomé Sanguéra Amédenta, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHIAKE K. Senyo et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44658, déposée le 24-02-16. M. TANDAM Yalkoa Tchamptat, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé Demakpoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 64ca, situé à Lomé Agoènyivé Démakpoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 1269, au Sud par le lot n° 1273, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par les lots N° 1271 et 1272B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44659, déposée le 24-02-16. M. AKUESSON Eric Adoté, profession de Chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Solidarité. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 29a 83ca, situé à Lomé Afiao Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné :

Parcelle A : au Nord par la voie Ferrée Lomé Kpalimé, au Sud et à l'Est par la collectivité VIDOME et à l'Ouest par une rue de 14m ;

Parcelle B : Au nord, à l'Ouest par la collectivité AGBETI, au Sud par la collectivité VIDOME et à l'Est par une rue de 14m.

NB : Les parcelles sont séparées par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44660, déposée le 24-02-16. Mme JOHNSON Ahéba, profession d'Administrateur des Finances, demeurant et domiciliée à Lomé Avépozo. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 15ca, situé à Lomé Afiao Apédokoè, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gbomamé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZANGLO, au Sud par la route de Wugome-Dékpo de 18m et à l'Est par la propriété ATOKLO.

Suivant réquisition n° 44661, déposée le 24-02-16. M. TEKO Ayayi Edem, profession d'Employé de Bureau, demeurant et domicilié à Lomé Attiégo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 88ca, situé à Lomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Attiégo et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGBOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44662, déposée le 24-02-16. M. LEMA Kélékpéï, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 45ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Vakpossito et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJALLE et au Sud par la Route Agoènyivé-Vakpo de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44663, déposée le 24-02-16. M. BADJARE Bériname, profession d'Ingénieur Agroéconomiste, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié Mission-Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Apessito Obézetsa et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LABAH Messan et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44664, déposée le 24-02-16. M. AMEDIMELE Koffi Yélima, profession d'Ingénieur Génie Electrique, demeurant et domicilié à Lomé Sanguéra. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 4a 49ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Anyigbé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 12m et 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété KPONTON Djamiliba.

Suivant réquisition n° 44666, déposée le 24-02-16.
M. AGBAGLAH Sédjroamedé, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé Hedzranawoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié-Djagblé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Gbamakopé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBEDEKPEIN Badjagbo Kodjovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44666, déposée le 24-02-16.
M. AGBAGLAH Sedjroamedé, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé Hedzranawoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 77a 96ca, situé à Tsévié Abobo Logoè, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest toujours par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44667, déposée le 24-02-16.
M. EKUE Kuéga Kouassi, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 86ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 988, à l'Est par le lot n° 989B et à l'Ouest par le lot n° 987.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44668, déposée le 24-02-16.
M. COMLAN Stéphane, profession de Revendeur, demeurant et domicilié en France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 01ca, situé à ANEHO Kossi Agbavi, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue existante de 16m ; au Sud par la voie ferrée Lomé-Aného de 25m, à l'Est par la propriété ADAMAH et à l'Ouest par la propriété ADAMAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

M. HOUNDANDE Ayawovi, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé Aflao Soviépe. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 03ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Atiémé et borné au Nord par la propriété DEKPOH ; au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la propriété DEKPOH et à l'Ouest par la propriété DEKPOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44670, déposée le 24-02-16.
M. HOUNDANDE Ayawovi, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé Aflao Soviépe. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 08ca, situé à Lomé Aflao Akato-Viépe, Préfecture du Golfe, et borné au Nord-Est par la propriété de GAMADEKOU Akoété, au Sud par une rue existante de 18m ; au Nord-Ouest par une rue existante de 22m et à l'Ouest par l'angle entre les rues 18m et 22m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44671, déposée le 24-02-16.
Mme HOUNDANDE Inès Essenam, profession d'Esthéticienne, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 92ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Atiémé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DEKPOH et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44672, déposée le 24-02-16.
M. HOUNDANDE Kouanmi Senamme, profession de Comptable Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Atiémé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DEKPOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44673, déposée le 24-02-16. M. DJAFALO Yeanilé, profession de Directeur Financier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Atioe Apeesito et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBEBAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44674, déposée le 24-02-16. M. DJAFALO Yeanilé, profession de Directeur Financier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05ha 67a 35ca, situé à Tsévié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Gamé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AHOLOE Atagba, au Sud par la collectivité TEGUENI et à l'Ouest par la propriété BATABA E. Katanga.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44675, déposée le 25-02-16. M. et Mme EKOUSOVON-MESSAN Edoh, profession sans profession, demeurant et domicilié à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6a 18ca, situé à Aného Kpogan, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Agbétiko et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ALLAGLO et au Sud par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44676, déposée le 26-02-16. M. OURO N'Ti Bileya Moutanlebi, profession d'informaticien, demeurant et domicilié à Lomé Agoényivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 23ca, situé à Lomé Agoényivé Gendarmerie, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par le lot n° 557, à l'Est par le lot n° 556.

Suivant réquisition n° 44677, déposée le 26-02-16. M. TIDJANI Soule, profession de Chef d'Entreprise, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01a 77ca, situé à Lomé-Sagbado-Yokoè, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agblégan et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHADJI et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44678, déposée le 25-02-16. M. ZANDE Ibrahim, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Lomé Agoényivé Cacaveli secteur E32, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Hélou-Kopé et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 144A, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par le lot n° 145.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44679, déposée le 25-02-16. M. HAROUNA Aboubacar, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Nukafu Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 50ca, situé à Lomé Tokoin Aviation CERFER Hountigomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot N0 41A ; au Sud par le lot n° 45, à l'Est par le lot n° 42 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44680, déposée le 25-02-16. M. TIDJANI DJIMA O. Tewfick, profession de Docteur en Pharmacie, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 20ca, situé à Tsévié Adétikopé Kpotavé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par la collectivité DAGNO Eto, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est et à l'Ouest par AGBAVON Messan

Suivant réquisition n° 44681, déposée le 25-02-16.

M. BOUKARI Seibou, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Hédzranawoé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 6, au Sud par le lot n° 10, à l'Est par le lot n° 9 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44682, déposée le 25-02-16.

M. RAGOUEA Banabaya Baguema, profession d'Inspecteur des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 13a 42ca, situé à Tsévié Davié Bastra, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Péage et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOUPE et à l'Est par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44683, déposée le 25-02-16.

M. DJAFALO Yéanilé Georges, profession de Directeur Financier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kové et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDAKPO Agbéko Messan, et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44684, déposée le 25-02-16.

Mme VESSIKPO Adeniké, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé-Agoényivé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à Lomé Agoényivé-plantation, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 282A, au Sud par le lot n° 284A, à l'Est par les lots N°s 283 et 285 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Mme d'ALMEIDA-ASSANI Lamoulatou, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 25ca, situé à Lomé Agoényivé Totsi Nyivémé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 1203, au Sud par les lots N°s 1206 bis et 1207, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par les lots N°s 1204 et 1205.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44686, déposée le 25-02-16.

M. NANGA Kadjéta, profession d'Enseignant, demeurant et domicilié à Pagala Gare. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 54ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Wonyo et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATTAGLO, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44687, déposée le 26-02-16.

Mme BODJONA P. Bimakiwe, profession d'Employé de Bureau, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 28ca, situé à Lomé Agoényivé Gbonvé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 420, au Sud par la voie de 50m, à l'Est par une voie de 50m; et à l'Ouest par les lots n°s 422 et 423.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44688, déposée le 26-02-16.

M. TCHAMDJA Peguedou, profession de Mécanicien Chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 32ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gakpodzi et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété AGBLEVON, à l'Est par la propriété de POULI Prizawé et à l'Ouest par la propriété HEMOU Essohanam.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44689, déposée le 26-02-16. M. OGOUBI Kodjo Abissi, profession de Militaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 60ca, situé à Lomé Togblékopé Sogbe, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44690, déposée le 26-02-16. M. KUEVI-AKOE Folly Midodzi, profession d'Ingénieur Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lomé Kangni Kope, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 109, à l'Est par le lot n° 104A et à l'Ouest par le lot n° 103.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44691, déposée le 26-02-16. M. ADOM Wiyau Kpao, profession d'Officier Supérieur des FAT, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 35a 95ca, situé à Tsévié Wouagba, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Didokanou et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété AGBEY Franck Sarpong, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la voie express de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44692, déposée le 26-02-16. M. ADOM Wiyau Kpao, profession d'Officier Supérieur des FAT, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Tsévié Wouagba, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Didokanou et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBEY Franck Sarpong, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Suivant réquisition n° 44693, déposée le 26-02-16. Mme AWOKOU-EZI Emma Agbalé, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 09ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Atsanvé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par les lots N° 245 et 246, à l'Est par le lot n° 244 et à l'Ouest par le lot n° 242.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44694, déposée le 26-02-16. Mme KPADENOU Kinmidè, profession de Secrétaire à la retraite, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 07ca, situé à Lomé Aflao Avédji, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MISSADJI et au Sud par une rue de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44695, déposée le 26-02-16. M. ASALA Nosi, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 11ca, situé à Lomé Agoényivé Aveyimé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 10m chacune, au Sud par le lot n° 1569 et à l'Est par le lot n° 1568.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44696, déposée le 26-02-16. M. KOUAVA Komi, profession de Pasteur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 43ca, situé à Lomé Légbassito Madjikpeto, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Atitoégomé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYIVON Kloussé et au Sud par une rue de 14m.

Suivant réquisition n° 44697, déposée le 26-02-16.
M. JOHNSON Didier, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 89a 57ca, situé à Bagbé, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord et à l'Est par la propriété MATHE Félix, au Sud par la collectivité SOKPO Komlanvi et à l'Ouest par la collectivité VIVO Kokouvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44698, déposée le 29-02-16.
Mme GBEHOUNOU GBENAHIN Bernice, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 36ca, situé à Aneho Kpogan, Préfecture des Lacs, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par les héritiers YOVO et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44699, déposée le 29-02-16.
M. KAO Minguizah, profession de Commercial, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 84ca, situé à Tsévié Davié Batera Dzidové, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une propriété non dénommée, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOUPE, et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44700, déposée le 29-02-16.
Mlle KADALILLE Manguilibè Delphine, profession de Surveillante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié Davié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Langnozobè et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété AZIAGNO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAGNO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44701, déposée le 29-02-16.
Mme BAKOUBOLO Ninanyindou Mèhéza, profession d'Infirmière, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à Mission de Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Konyito et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADZO Yaya et AZIADZO Adzogan et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44702, déposée le 29-02-16.
M. EKLOU Kossi Agbémébio, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Lomé Aflao Klémé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété KLOVI, à l'Est par la propriété KLOUKPO et à l'Ouest par la propriété KLOUKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44703, déposée le 29-02-16.
M. FIAWUMOR Kossi Afenyo, profession de Mécanicien Chauffeur, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Konhé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ABOKA Kokouvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44704, déposée le 29-02-16.
M. OUYI Badji, profession d'Enseignant chercheur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 29ca, situé à Lomé Agoè Nyivé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ZILEVOU et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44705, déposée le 29-02-16.
M. BAYENTIN YÉDOUKOI, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10ha 83a 12ca, situé à Davié Assome (Avévéme), Préfecture du Zio, et borné au Nord par la propriété VIDZAKOU Sodofia, au Sud par la propriété ATIVI Kouganyi, à l'Est par les propriétés AGBAVON Koffi Kouma et LOMEGNO Kodzo et à l'Ouest par les propriétés de la Mission Catholique d'Assomé ; NTSULE Zobora et ATIVI Kouganyi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44706, déposée le 1^{er}-03-16.
M. AMEDOME Kossi Dzidzobé, profession d'Employé de Banque, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 37ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 13 ; au Sud par une rue de 20m ; à l'Est par le lot n° 15B ; et à l'Ouest par un passage de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44707, déposée le 1^{er}-03-16.
M. ALLAGLOH Kobla, profession d'Agent Commercial, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 10ca, situé à Aného-Kpessi, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété Akoété Toviegnékou Akou Efoa, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AMINDJI Danklou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44708, déposée le 1^{er}-03-16.
M. SEGO Etsé Franck, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 14ca, situé à Tsévié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Wougan et borné au Nord par la collectivité Ketekou, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité Kétékou.

Suivant réquisition n° 44709, déposée le 1^{er}-03-16.
M. SEGO Etsé Franck, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 14ca, situé à Tsévié-Daviémoudji, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété KOUMONDZI Ekple et à l'Ouest par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44710, déposée le 1^{er}-03-16.
M. SEGO Etsé Franck, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Wougan et borné au Nord par la collectivité KETEKOU, au Sud par et à l'Ouest par la collectivité KÉTÉKOU et à l'Est par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44711, déposée le 1^{er}-03-16.
Mme AGLAGO Eyavi, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé - Atiégo. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié Djagblé Amélibomé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par la propriété TCHINCOUN, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TCHINCOUN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44712, déposée le 1^{er}-03-16.
Mme AGLAGO Eyavi, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé - Atiégo. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un hexagone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 53ca, situé à Tsévié Djagblé Amélibomé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par la propriété TCHINCOUN, au Sud par une rue existante de 20m, à l'Est par la propriété GBAMA et à l'Ouest par la propriété TCHINCOUN.

Suivant réquisition n° 44713, déposée le 1^{er}-03-16.
M. AMEDOME Kodjo, profession d'Enseignant, demeurant et domicilié à Légbassito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 34ca 66, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zovadjin et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la collectivité ADENYO Kouzawo et à l'Est par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44714, déposée le 1^{er}-03-16.
Mlle ADABRA Eya Miwonovi, profession de Couturière, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Akato Viépé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord-Est, au Sud-Est, au Sud-Ouest par la propriété AKIBODE K. Ange et au Nord-Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44715, déposée le 1^{er}-03-16.
Mlle AGBOTSE Essivi, profession de Couturière, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, et borné au Nord-Ouest par le lot n° 70, au Nord-Est par le lot n° 74, au Sud-Est par une rue existante de 16m et au Sud-Ouest par le lot n° 73-B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44716, déposée le 1^{er}-03-16.
Mme AKAGBE Ameyo Kafui, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Avédji-Agétu, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Téléssou et borné au Nord par le lot n° 1389 ; au Sud par le lot n° 1385, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1386.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44717, déposée le 1^{er}-03-16.
M. DOGBO Yao Dodji, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un exagone irrégulier, d'une contenance totale de 1a 55ca, situé à Lomé Aflao Maman N'danida, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la route Lomé-Kpalimé existante de 40m, au Sud par le lot n° 635A, à l'Est par une rue existante de 14m et l'Ouest par le lot n° 636A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44718, déposée le 1^{er}-03-16.
Mme DOGBO Akou Carmen Liliane, profession d'Analyste Financier, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 17a 66ca, situé à Kevé Aképé, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par la propriété de AZIAMAD, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 10m et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44719, déposée le 1^{er}-03-16.
Mme DOGBO Akou Carmen Liliane, profession d'Analyste Financier, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kevé Aképé Adidokpui, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud par la ligne de Haute tension Lomé-Kpime de 32m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOUDEKA Komlan.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44720, déposée le 1^{er}-03-16.
Mme DOGBO Akou Carmen Liliane, profession d'Analyste Financier demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Aflao Akato Viépé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AHADJI Yao.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44721, déposée le 1^{er}-03-16. Mme YAKANOU Amélie Pauline, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 38ca, situé à Lomé Aflao Akato Viépé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et Ouest par la propriété KEKESHI Mohenou Charles, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44722, déposée le 1^{er}-03-16. M. AGBENU Yawo Lola, profession de Frigoriste, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Lomé Sanguèra Vogamé Zogbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété des héritiers EWOU, au Sud par une rue existante de 12m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers EWOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44723, déposée le 02-03-16. M. KUWONU Adzi, profession d'Officier des FAT, demeurant et domicilié à Adéwi – Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 19a 21ca, situé à Noépé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Gofi et borné au Nord par les propriétés KODJO Sika, AMU Kloussey, JHON Koffi et la Collectivité AKOGO, au Sud et à l'Ouest par la propriété Kossi Ahonga AMLI et à l'Ouest par la propriété AFANTSAWO.

Il déclare que ledit immeuble appartient à feu DOGBE K. Afatsawo et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44724, déposée le 02-03-16. M. KUWONU Adzi, profession d'Officier des FAT, demeurant et domicilié à Adéwi – Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 89a 66ca, situé à Noépé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Gofi et borné au Nord par la Collectivité HLONTSI, au Sud par la collectivité GBEBLEWOU et DABLA, et à l'Est par la collectivité AKOGO et à l'Ouest par la propriété HEDEDJI HATO.

Suivant réquisition n° 44725, déposée le 02-03-16. M. AZIAGBLE Agbo, profession de Topographe, demeurant et domicilié à Lomé-Kégué. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Tsévié Djangblé Zovodji, Préfecture du Zio, et borné au Nord par les propriétés N°s 32239 et 32235, et au Sud par la route Lomé Hahotoe de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44726, déposée le 02-03-16. M. IGODO A. S. D, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Lomé Agoènyivé Cacaveli, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 379 bis, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 381 bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44727, déposée le 02-03-16. M. ADETOR Mawuli Yao, profession d'Officier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kové et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété LEGBA Kokou et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44728, déposée le 02-03-16. Mme Yawoa AHOLOU KOMEDZA, profession d'Institutrice à la retraite, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 37ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé Avédji Totsivi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 545, au Sud par le lot n° 548, à l'Est par le lot n° 549 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Suivant réquisition n° 44729, déposée le 02-03-16.

M. ADJINDA Patodji, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03ha 70a 46ca, situé à Dalavé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par la propriété AWADA et DZATA Fujani, au Sud par VIWOTO Atsou, à l'Est par AKOETEVU et à l'Ouest par GAMADO Avuwada et la ligne de haute tension Togo - Bénin de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44730, déposée le 02-03-16.
M. TCHAKPELE Aklisso, profession d'Officier des FAT, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Tokoin, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Wuiti et borné au Nord par le lot n° 10, au Sud par le lot n° 14, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par les lots n°s 9 et 11.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44731, déposée le 02-03-16.
M. ADEGNON Kodjo Fogan, profession d'Officier Général, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 70ha 70a 83ca, situé à Agbélové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Ayamé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les collectivités HOVI, ADZONYA et DOUGBLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44732, déposée le 03-03-16.
Mlle AHOCOU Agbalé Virginie épouse HOUNDJAGO, profession de spécialiste en Ressources Humaines, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 75ca, situé à Tsécié Dzogbedji Sewove, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest respectivement par les propriétés DAYO, OKOUMASSOU Kotchikpa et AWODOR Kossi et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Mme DJAFOUTE Faïkandin, profession de Garde Malade, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à Lomé Sanguéra Koffigan Kopé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par AZOUGO Amoussou et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44734, déposée le 03-03-16.
M. WAGBE-HOUEDANOU Dosseh Fofovi, profession d'Etudiant, demeurant et domicilié à Agoényivé - Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié-Gbatopomodji, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Assové et borné au Nord, au Sud, et à l'Ouest par la propriété AKAKPO Akou et à l'Est par une rue en projet de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44735, déposée le 03-03-16.
M. DOSSEH Messan Edjé, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Aflao Akato Klegomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Est par la propriété KATE, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété KPONSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44736, déposée le 03-03-16.
M. ADOMEY Kokou Ganyo, demeurant et domicilié à Paris - France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Aképe Ahlihandoué, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par la propriété KOKOU Fétor, au Sud par la propriété TREVE Kossi, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété SOSHIE SANOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44737, déposée le 03-03-16. M. ADOMEY Kokou Ganyo, demeurant et domicilié à Paris France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 01a 15ca, situé à Aképé Atigliné Zogbé, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de Mr et Mme SOGOYOU, au Sud et à l'Est par la propriété KAMASSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44738, déposée le 03-03-16. M. AMINOOU Rahman, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 54ca, situé à Lomé Togblékopé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zilidji et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de GOTSE Dandoufio Kossi et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44739, déposée le 03-03-16. M. YEME Koffi Joachim et Mme Gilbert Valérie Madeleine Denise épouse YEME, profession de Directeur comptable, demeurant à Ravel 78270 Bornière sur Seine. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité françaises, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 22a 73ca, situé à Aného Dague, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par des passages de 8m chacune et à l'Ouest par la propriété PLACCA FETOR.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44740, déposée le 04-03-16. M. EDIAME Komla Kokou, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 50ca, situé à Lomé Sanguéra Fozoe Anyigbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété GAVON Amegassi, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAVON et à l'Est par route Sanguéra Segbé de 20m.

Suivant réquisition n° 44741, déposée le 04-03-16. Mme SOFATOU Epi Akouavi, profession d'Etudiante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié Lebe, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Avéta et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPONGBE et au Sud par la route Avéta-Lebe large de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44742, déposée le 04-03-16. M. PLACCA Laté Grégoire, profession d'Etudiant, demeurant et domicilié en France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 82ca, situé à Aneho Agbodrafo, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par la collectivité TETEPLEY, au Sud par la propriété Séwa Prince AGBODJAN, à l'Est par une rue de 10m et à l'Ouest par l'emprise du Lac Togo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44743, déposée le 04-03-16. Mme VIGNON Homilo épouse HOUNAKE KOUASSI, profession de Juriste, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Lomé Agoënyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Doliko et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité SAKPLETO et à l'Ouest par une rue de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44744, déposée le 04-03-16. Mme LANTAM Moutone épouse DOUGBAN, profession de Gérante de Société, demeurant et domiciliée à Agoé Assiyé Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 92ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Awatamé et borné au Nord par le lot n° 101A, au Sud par le lot n° 103, à l'Est par le lot n° 102 et à l'Ouest par une rue de 24m.

Suivant réquisition n° 44745, déposée le 04-03-16.
M. KARIKA Komla, profession d'Employé de Banque, demeurant et domicilié à Légbassito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 34a 692ca, situé à Lomé Légbassito Ahonkpoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété GBEMOU Hodoufio, à l'Est par la collectivité NOUKPOADE Améyito et à l'Ouest par la propriété GBEMOU Komlanvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44746, déposée le 04-03-16.
M. TETE Vioto Kwassigan Sedudzi Eda, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 34ca, situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gbomamé et borné au Nord par l'axe de la Nationale N° 5, Lomé - Kpalimé ; au Sud par la propriété ANANIVI Koffi Agbétoglo, à l'Est par la propriété ADEWOSSAN Bassiru et à l'Ouest par la propriété AYOUDOR Mensah.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44747, déposée le 07-03-16.
M. SODJI Ahlinvi Etin, profession de Technicien Const. Mécanique, demeurant et domicilié à Lomé - Hedzranawoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 46ca, situé à Lomé Agoènyivé Avéyimé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une RA, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 1665 et à l'Ouest par AMEDJOGBE TOFFA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44748, déposée le 07-03-16.
M. AMEVO Kokou, profession d'Ingénieur des Mines, demeurant et domicilié à Aveyimé, Agoènyivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 68ca, situé à Tsévié Adétikope, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de GUENOU, à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44749, déposée le 07-03-16.
M. GABIAM Koffi Badjibassa, profession d'Inspecteur des Impôts, demeurant et domicilié à Lomé Légbassito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Atiémé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de Gavi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44750, déposée le 07-03-16.
M. TCHEYI Haringo Yaou, profession d'Inspecteur Télécom, demeurant et domicilié à Agoè Vakpossito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 66ca, situé à Tsévié Adétikopé Hévé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ETSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44751, déposée le 07-03-16
Mme AJAVON Ayigan P. Kokoè Représentant de Mme DJONDO Afiwa, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 63ca, situé à Lomé Tokoin Hédzranawoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par deux titres fonciers N° 18013RT et 19306RT, au Sud par une route existante de 14m, à l'Est par le lot n° 164 et à l'Ouest par le lot N0 164D.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à Mme DJONDO Afiwa et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44752, déposée le 08-03-16.
M. ALI Napo, profession d'Ingénieur Eaux et Forêts, demeurant et domicilié à Kougnohou. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à Lomé Agoènyivé Légbassito, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AWAGA Komi et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44753, déposée le 08-03-16 Mme ALABI Sifaou, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de SOMAU Kossivi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44754, déposée le 08-03-16. M. AKAYA Toï Essossimna, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier (subdivisé en 2 grandes parties A et B séparées par une route du Nord au Sud menant vers Logboenou), d'une contenance totale de A = 08ha 07a 83ca ; B = 1ha 87a 25ca (T = 09ha 95a 08ca), situé à Tsévié Vavatsi (Hevego), Préfecture du Zio, et borné :

Surface A : au Nord par la collectivité AMEGANVI, au Sud par les collectivités MISSISSO et DEGBOE, à l'Est par la route de 20m et à l'Ouest par les collectivités ALLATO et BOTO ;

La portion B : au Nord par la propriété AKOUVI Kété, au Sud par BOTO Koffi et la collectivité KADEGA, à l'Est par la collectivité DESSE et à l'Ouest par la route de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44755, déposée le 08-03-16. M. AKAYA Toï Essossimna, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 06a 58ca, situé à Aného Djassemé, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par ADJE Agbogon, à l'Est par une rue de 10m et à l'Ouest par la route nationale n° 2 Lomé-Aného de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est

Suivant réquisition n° 44756, déposée le 08-03-16. M. LANWUI Patchassi, profession de Pasteur, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 10ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Fozoe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ASSIGBI, à l'Est par une rue dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44757, déposée le 08-03-16. M. BALOUKI Amouki, profession de Professeur de Lycée, demeurant et domicilié à Lomé Totsi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 29a 96ca, situé à Tsévié Assome, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Agossito et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une ligne de Haute Tension Agossito Togblekopé de 52m, à l'Est par la collectivité ATTIGAN, à l'Ouest par une voie express de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44758, déposée le 08-03-16. M. BALOUKI Amouki, profession de Professeur de Lycée, demeurant et domicilié à Lomé Totsi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 58a 26ca, situé à Tsévié Assome, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Agossito et borné au Nord par la ligne de Haute tension Togblékopé Agossito, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la collectivité ATTIGAN, à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44759, déposée le 08-03-16. M. KPEGBA Yao Anani, profession de Fonctionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 47ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Démakpoè et borné au Nord par la route n° 260, au Sud par la route n° 260, à l'Est par la route n° 260, à l'Ouest par la route n° 260.

Suivant réquisition n° 44760, déposée le 08-03-16.
M. HONKOU Komlan Afanale Akou, profession d'Inspecteur des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 19ha 06a 32ca, situé à Tsévié Deve, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kologodo et borné au Nord par la collectivité NUGAN, au Sud par la collectivité AZIADZRO, au Sud-Est par la collectivité DODOR, au Sud-Ouest par la propriété KPELI, au Nord-Ouest par la collectivité ZANDJI et la propriété KAGAH Kassaga.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44761, déposée le 08-03-16.
M. LAWSON Boévi Komla, profession de Technicien Bâtiment, demeurant et domicilié à Lomé Bassadji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 88ca, situé à Lomé Avépozo, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agbanou et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOLOSSOU Koffi, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44762, déposée le 08-03-16.
M. ADJONYO Kouma, profession de Technicien Bâtiment, demeurant et domicilié à Lomé Konhé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Konhé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agossito et borné au Nord et à l'Est par la propriété WAKLATSI-ZEYI Kossi, au Sud par la propriété KPAMI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44763, déposée le 09-03-16
Dame AYANOU Mawoussi Madoevé, profession de Comptable, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04ha 28a 97ca, situé à KEVE Yope Todome, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Edé et borné au Nord par la propriété AGOUDZE, au Sud par la propriété AZIAVEDOME, à l'Est par la propriété SOKPOR Koumassi et à l'Ouest par la propriété SOKPOR Agbena et par le village Edé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Mme AYANOU Mawoussi Madoevi, profession de Comptable, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 22ca, situé à KEVE AKEPE, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Assiamagbleta Attitingbi et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par la collectivité ATTIVON et à l'Ouest par un passage de 6m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44765, déposée le 09-03-16
Dame AYANOU Mawoussi Madoevi, profession de Comptable, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 23a 70ca, situé à Keve Akepe, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Assiamagbleta Attitingbi et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité MADZRA, à l'Est par un passage de 6m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44766, déposée le 09-03-16
Dame AYANOU Mawoussi Madoevi, profession de Comptable, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 08ca, situé à Lomé Aflao Amadahomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADAGBI AGBO, au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44767, déposée le 09-03-16.
M. AMEGANVI Koffi, profession de Gérant de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 08ca, situé à Lomé Aflao Klémé Djigbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété AHIABA Agbonagbe, au Sud par la propriété AHIABA Tsévi, à l'Est par la propriété AHIABA Tsévi et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44768, déposée le 09-03-16.
M. KAMASSA Kossi Mawulawoe, profession d'Inspecteur des Impôts, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Fozoe, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par les propriétés GAVI Amekudji et la propriété AGBOTRO Amevor, au Sud par une ligne de la haute tension Lomé-Kpalimé de 32m, à l'Est par la propriété de Mme KAMASSA Akuvi A. épouse TCHIFA et à l'Ouest par la propriété AMEDOME Kodzo Martin.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44769, déposée le 09-03-16.
M. COMLAN Koffi Gérard, profession d'Employé de Banque, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 80ca, situé à Lomé Aflao Lankouvi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWOESSAN Koffi et au Sud par une route Lankouvi Sagbado de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44770, déposée le 09-03-16
Dame DORMA Kéwa, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Av. Mai-Juin RESLES SAULLES BATC – France. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé Téléssou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété AZILAN Koami Kouma et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44771, déposée le 09-03-16.
M. AHOKOUN Loïc, profession d'Employé, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kpotavé et borné au Nord par une voie ferrée Lomé – Tabligbo de 25m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMEDZRO.

Suivant réquisition n° 44772, déposée le 09-03-16.
M. AYINOU Elavagnon, profession d'Employé, demeurant et domicilié à Agoè Nyivé Anomé – Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 43ca, situé à Lomé Vakpossito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Vakpossito et borné au Nord et à l'Ouest par deux rues croisées existantes de 14m, au Sud, à l'Est par la propriété BAKPA Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44773, déposée le 09-03-16.
M. TSOGBE Koffi Dotse, profession d'Inspecteur des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé Avédji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 80a 09ca, situé à Kévé Aképédo, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par la collectivité TENGUE ; au Sud-Ouest par la propriété LAWSON, à l'Est par la propriété NEGBLE Kokou et à l'Ouest par la collectivité DABLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44774, déposée le 09-03-16.
M. TSOGBE Koffi Dotse, profession d'Inspecteur des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé Avédji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 16a 38ca, situé à Kévé Aképédo, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Akopé Goka Kope et borné au Nord par la propriété GALLEY Koffi, au Sud par la propriété NEGBLE Baba, à l'Est par la collectivité DIMADO et à l'Ouest par la propriété AVOUGLAN Akanyi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44775, déposée le 09-03-16.
M. AMEGANVI Koffi, profession de Gérant de Société, demeurant et domicilié à Lomé Aflao Apédokoe. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 34a 17ca, situé à Lomé Aflao Klémé Djigbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété DAWUI Eté, au Sud par la propriété WOWUI Eté, à l'Est par la collectivité DOWUI et à l'Ouest par la collectivité DOWUI.

Suivant réquisition n° 44776, déposée le 10-03-16.
Mme GBADAMASSI Ayoni Rafiat, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Kagomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tsévié Tchikplonou Kondji, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Tchikplonou Kondji et borné au Nord par une rue en projet de 14.00m, au Sud par la collectivité ATTISSIKA, à l'Est par une rue en projet de 14.00m et à l'Ouest par la collectivité ATTISSIKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44777, déposée le 10-03-16.
M. BOLOR Koffi Djabakou, profession d'Ingénieur Agronome, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 97ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kpala et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGOUGNO, au Sud par une rue de 10m et à l'Ouest par la route Sanguéra Mission Tové de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44778, déposée le 10-03-16.
M. BOLOR Koffi Djabakou, profession d'Ingénieur Agronome, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 59ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kpala et borné au Nord par une rue existante de 20m, au sud par la propriété de GBEMAPOU Abla Egoméde, à l'Est par la propriété AMADOR et à l'Ouest par la route Sanguéra Mission Tové de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44779, déposée le 10-03-16.
M. ATTIPOU Komla Klussè, profession de Docteur en Médecine, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 35a 97ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kpala Djigbé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par une rue de 14m, et à l'Ouest par la propriété de AWU Allah Koffivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

M. ATTIPOU Komla Klussè, profession d'Enseignant Chercheur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 31ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Mission-Tové et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété de ADRAH Koami, à l'Est par la propriété ATTIPOU Alix et à l'Ouest par la propriété AKPTSA Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44781, déposée le 10-03-16.
M. MENSAH Komlavi Simon, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 60ca, situé à Lomé Akodessewa Anfamé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Anfamé et borné au Nord par une rue de 51 AFM, au Sud par le lot n° 788, à l'Est par le lot n° 787A et à l'Ouest par une rue 126 AFM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44782, déposée le 10-03-16.
M. ADAMO Hamidou, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Fidokpoui et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DOVON et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44783, déposée le 10-03-16.
M. EUSEBIO-KOUFOULI Morohoundia Latifou, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble suburbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 01ca, situé à Lomé Aflao Wougomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Wougomé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété ADZALEVON et à l'Ouest par la propriété RHODES.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44784, déposée le 10-03-16. M. GBADAMASSI Kossi Nassirou, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Lomé Aflao Wonyomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Wonyomé et borné au Nord par une rue de 24m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les lots N°s 6, 7 et 6 Bis A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44785, déposée le 10-03-16. M. FIOKLOU-TOULAN Ekoué Erick, profession d'Inspecteur des Douanes, demeurant et domicilié à Agbata Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Kélégougan, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kélégougan et borné au Nord par le lot n° 35A, au Sud par le lot n° 34, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par le lot n° 36.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44786, déposée le 10-03-16. Mme MENSAH Ayabavi Enyonam, profession de Retraité, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 90ca, situé à Lomé Baguida, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Avépozo et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GBONFU Atsicha et à l'Ouest par la collectivité GBONFU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 4478, déposée le 10-03-16. Mme CHIDIAC Akossiwa, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Forever. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 58ca, situé à Dévikamé, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Dévikamé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AMOU Akpala et à l'Ouest par la route de Dévikamé de 20m.

Suivant réquisition n° 44788, déposée le 10-03-16. M. AGBANAGLO Kodjo, profession d'Agent de développement, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 13a 49ca, situé à Lomé Aflao Klémé Agokpanou, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Klémé Agokpanou Djigbé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Est par la collectivité EKPLI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44789, déposée le 10-03-16. M. AGBANAGLO Kodjo, profession d'Agent de développement, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Lomé Aflao Avédji Agetu Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Adidogomé Hétsiavi et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 799, à l'Est par le lot n° 800B et à l'Ouest par le lot n° 798.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ONG CREDI (Centre de Recherche Action pour l'Environnement et le Développement Intégral) et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44790, déposée le 10-03-16. M. ATOHOUN Assibafio Godlove, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 72ca, situé à Tsévié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Adiakpo et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot n° 8, à l'Est par le lot n° 9 et à l'Ouest par le lot n° 10A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44791, déposée le 10-03-16. M. KOMBATE Tchablétienne, profession d'Ingénieur Agroéconomiste, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Tsévié Mission-Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Apéssito et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KEWU AZIADIBE.

M. AGOSSOU Abram Ametepe, profession de medecin, demeurant et domicilié à Lomé Agoènyivé Anokui. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Afiao Ségbé Zanvi, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Ségbé Zanvi et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPATA Messanh.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44793, déposée le 10-03-16. M. DJONDO Messanvi Anani, profession d'Huissier de Justice, demeurant et domicilié à Tsévié Adiakpo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Tsévié-Agbélouvé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Agbélouvé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la collectivité AMEGATSE et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44794, déposée le 10-03-16. M. DJONDO Messanvi Anani, profession d'Huissier de Justice, demeurant et domicilié à Tsévié Adiakpo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 47a 96ca, situé à Tsévié-Wli, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Apédomé et borné au Nord par une rue de 20.00m, au Sud par la propriété BOUAME Kokou, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16.00m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44795, déposée le 11-03-16. M. KOLAGBE Komi Edem Achille, sans profession, demeurant et domicilié à Lomé Apédokoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Apédokoè, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gbomame et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEGO Komlan et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

M. ZIGANI Mawun Anani, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Bè Gbényedzi - Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 21ca, situé à Dévikinmé, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Dévikinmé et borné au Nord par la propriété AMOU Messanvi Akpoto, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par la propriété AMOU Messanvi Akpoto et à l'Ouest par la route Dévikinmé Agovoudou de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44797, déposée le 11-03-16. M. JOHNSON Bèndou Yacoley, profession de Déclarant en Douanes, demeurant et domicilié à Lomé Kodomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 00a 00ca, situé à Kévé Zolo Djogodjé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Zolo Djogodjé (Nouko) et borné au Nord par la propriété AKPABLI Kouto, au Sud par la propriété JOHNSON Bèndou Yacoley, à l'Est et à l'Ouest par les propriétés AZIATROGA Wolako d'une part et de l'autre AZIATROGA Kpanawo.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. JOHNSON Guy Francisco Benni et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44798, déposée le 11-03-16. M. AWESSO Passimazoué, profession de Fonctionnaire de Police, demeurant et domicilié à Lomé Agoènyivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 35a 95ca, situé à Tsévié Dalavé Xévé-kopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Dalavé Xévé-kopé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété SAMA Koffi et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44799, déposée le 11-03-16 Mlle SADE Essi, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Lomnava. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 66ca, situé à Lomé Apédokoè, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gbomamé et borné au Nord par un passage de 6m, au Sud par la propriété Komivi, à l'Est par la propriété GOZO et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44800, déposée le 11-03-16. M. AWESSO Passimazoué, profession de Fonctionnaire de Police, demeurant et domicilié à Lomé Agoényivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 30ca, situé à Tsévié Lébé Abolavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Lébé Abolavé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOZO Koffi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44801, déposée le 11-03-16. M. SEGO Etsè Franck, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 56a 33ca, situé à Tsévié Gapé Centre, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Gapé Centre et borné au Nord par la route de Gapé centre, au Sud par un passage de 8m, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44802, déposée le 11-03-16. La Loterie Nationale Togolaise (Représentée par PEKEMSI K.-Kum), demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 00ca, situé à Lomé-Nyékonakpoè - Etat-Civil / Commune de Lomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Nyékonakpoè et borné au Nord par l'Avenue de Calais de 13,91m, au Sud par un lot non identifié, à l'Est par la Rue des Cocotiers de 11,51m et à l'Ouest par une rue Adabawèrè de 9,48m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Loterie Nationale Togolaise et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44803, déposée le 11-03-16. M. BAMAZI Essonanna, profession de Commissaire de Police demeurant et domicilié à Agoè-Anomé - Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 26ca, situé à Lomé Sanguéra (Atiémé), Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sanguéra-Atiémé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité SOGAN et à l'Ouest par une rue non

Suivant réquisition n° 44804, déposée le 11-03-16. M. BAMAZI Essonanna, profession de Commissaire de Police demeurant et domicilié à Agoè-Anomé - Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Lomé Sanguéra (Konhé), Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Konhé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest et au Sud par la collectivité AYIVOR et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44805, déposée le 11-03-16. M. BAMAZI Essonanna, profession de Commissaire de Police demeurant et domicilié à Agoè-Anomé - Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01a 51ca, situé à Lomé Sanguéra (Konhé), Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Konhé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité MONKPOH et à l'Est par une rue de 15m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44806, déposée le 11-03-16. M. BAMAZI Essonanna, profession de Commissaire de Police demeurant et domicilié à Agoè-Anomé - Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01a 57ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agoényivé Gbonvé et borné au Nord-Ouest par la propriété DOE, au Sud-Ouest par la propriété AZOUGO à l'Est par une voie rapide de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44807, déposée le 11-03-16. M. BAMAZI Essonanna, profession de Commissaire de Police demeurant et domicilié à Agoè-Anomé - Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 71ca, situé à Lomé Agoényivé (Nanégbé), Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Nanégbé et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété

Suivant réquisition n° 44808, déposée le 11-03-16.
M. Feu ACOUETÉY Adadé, profession d'Ingénieur. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03ha 56a 40ca, situé à Tsévié Dalavé (Tamé), Préfecture du Zio, connu sous le nom de Dalavé-Tamé et borné au Nord par la propriété AKAKPO Siabi, au Sud par la propriété ACOUETÉY Adadé, à l'Est par la route de Dalavé Avéta de 20m et à l'Ouest par les propriétés AMEGAN AVOU et GABA Djaka.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44809, déposée le 11-03-16.
M. ADJOKE Pidé épouse NASSOURY, profession de Gestionnaire demeurant et domicilié à Agbalépédo - Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 36a 00ca, situé à Tsévié Mission-Tové (Agblekpoe), Préfecture du Zio, connu sous le nom de Mission Tové Agblekpoe et borné au Nord par la propriété NOUKPENOU, au Sud et à l'Ouest par ELIASSE et à l'Est par les collectivités AVOU, GBOGBO, TRONVE et GADOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44890, déposée le 14-03-16.
M. ABALO Kili, profession d'Entrepreneur demeurant et domicilié à Agoè Logopé - Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 61ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gbonvé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par les collectivités KAKAKO et AGBONOU et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44811, déposée le 11-03-16.
M. KPATCHOU Kossivi Etofou, profession de Cordonnier demeurant et domicilié à Agoè Vakpossito - Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 30a 79ca, situé à Kévé Noépé Démimé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Noépé Démimé et borné au Nord par les propriétés AZIAMET et ATIGLI, au Sud par la propriété SENOUE et à l'Ouest par la propriété HATEKA et à l'Est par la propriété HATEKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

M. Feu LAWSON Tèvi Stéphane reprès. Par LAWSON Kokovi Djifa, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 65ca, situé à Lomé Amoutivé Doulassamé / Commune de Lomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Doulassamé et borné au Nord par le lot n° 33, au Sud par une rue de 8m, à l'Est par le lot n° 36 et à l'Ouest par le lot n° 32.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44813, déposée le 14-03-16.
M. EKUE-AKPA Kanyi, profession de Gestionnaire demeurant et domicilié à Agoè Fiovi Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tsévié Kovié Séva Gbleta, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kovié Séva Gbleta et borné au Nord et à l'Est par la propriété AWOUDI Kokou, au Sud et à l'Ouest par une rue de 14m de chaque côté.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44814, déposée le 14-03-16.
M. SEDJRO Kokou, profession de Directeur de Société demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 71a 80ca, situé à Lomé Hédjranawoé-Togo 2000, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Togo 2000 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par la collectivité AKOE Saba DUDE 876, et à l'Ouest par le lot n° 816.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44815, déposée le 14-03-16.
M. MOUKAILA SEÏDOU, profession de Revendeur demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01a 52ca, situé à Lomé Añao Sagbadó Wonyomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Wonyomé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DANSOMON, au Sud par la route Adidogomé-Ségbé de 30m et à l'Est par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44816, déposée le 14-03-16 Mme d'ALMEIDA Kayi Mawusse, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé-Klikamé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 50ca, situé à Lomé Tokoin – Bè Klikamé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Bè-Klikamé et borné au Nord par le lot n° 65, au Sud par le lot n° 64 bis, à l'Est par le lot n° 676 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44817, déposée le 14-03-16 Me AQUEREBURU Madjé A. Ciata épouse d'ALMEIDA, profession de Notaire, demeurant et domiciliée à Lomé Djidjolé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 17a 97ca, situé à Lomé Sanguéra Fozoè Vogome, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sanguéra Fozoè Vogomé et borné au Nord par la propriété AGBANYO Yao Amegan, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44818, déposée le 14-03-16. M. OHOUKOH Kossi, profession d'Aviculture demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 09a 07ca, situé à Tsévié Adétokopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Zongo et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 18m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOUGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44819, déposée le 14-03-16. M. APETFIA Kudjo Djifanu, profession de Revendeur demeurant et domicilié en France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 70ca, situé à Lomé Sanguéra Fozoè, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sanguéra Fozoè et borné au Nord par la collectivité KOUDAKPO, au Sud par la propriété AMAGBEGNON Comlan Kpatikoko, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété AGBOTROAKAKPO

Suivant réquisition n° 44820, déposée le 14-03-16. A Succession ATIKPO Kossivi Denis, demeurant et domicilié à l'étranger (France). Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DAGUE, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Dague et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ABOTOR et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44821, déposée le 14-03-16. M. ANIPPAH Komi Mawuli, profession de Revendeur demeurant et domicilié à Lomé Totsi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Lomé Sanguéra (Dalimé), Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dalimé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété MLAGANI Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44822, déposée le 14-03-16. M. ADJRAKOU Kossivi, profession de Menuisier demeurant et domicilié à Nukafu Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié Djagblé Agodomé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Djagblé Agodomé et borné au Nord et à l'Est par la propriété WOZOUAME, au Sud par une rue de 16m, et à l'Ouest par la propriété WOZOUAME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44823, déposée le 14-03-16. M. ZEKPA Odayi, profession d'Aviculture demeurant et domicilié à Nyékonakpoé Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 59a 82ca, situé à Tsévié Kovié Tédou, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kovié Tédou et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété ADJOGNON K. Kouma et à l'Ouest par une rue de 14m.

Suivant réquisition n° 44824, déposée le 14-03-16
Mme KOMBATE Boboukoï Ayawovi, profession d'Aide Soignante, demeurant et domiciliée à Agoè Demakpoè Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 5a 17ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Avéyimé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par le lot n° 152, à l'Est par le lot n° 150 et à l'Ouest par le lot n° 154.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44825, déposée le 14-03-16.
M. NAMBIGUE Wonipo, profession de Topographe Dessinateur demeurant et domicilié à Kégué Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 14a 95ca, situé à Tsévié Lowoe Hlonvé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Lowoe Hlonvé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la collectivité BOSSRO, à l'Est par la collectivité BOSSRO et une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité BOSSRO et la propriété LAGOUDA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44826, déposée le 15-03-16
Mlle DOGBO Akou Carmen Liliane, profession d'Analyste Financier, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03ha 31a 95ca, situé à Kévé Tovegan Atti-Wotinou, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par la propriété SAKPO, au Sud par Bawa KALEPE, à l'Est par la Route Nationale N° 5 Lomé-Kpalimé de 70m et à l'Ouest par AKOUSSAH Niki.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44827, déposée le 15-03-16.
M. AVEGNON Agbetoglo Yao, profession de Pasteur Evangéliste demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 27a 06ca, situé à Kévé Badja Alahare Kopé, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par la propriété AGBATI, au Sud par la propriété ADETOR Atsitso, à l'Est par la Route Lomé Kpalimé de 20m et à l'Ouest par la Voie Ferrée Lomé-Kpalimé de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44828, déposée le 15-03-16
Mme DJOSSOU Afanedji Akouavi, profession de Revendeur, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 83ca, situé à Lomé-Attiégou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 311B, au Sud par les lots N° 308 et 309, à l'Est par le lot n° 312 et à l'Ouest par la route Attiégou de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44829, déposée le 15-03-16.
M. TCHAMDJA Koudjo Siyoh, profession d'Inspecteur des Douanes demeurant et domicilié à Lomé Agoè Vakpossito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Vakpossito, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par ETSI DZOHOUN EHLAN Komlanvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44830, déposée le 15-03-16.
M. TCHAMDJA Koudjo Siyoh, profession d'Inspecteur des Douanes demeurant et domicilié à Lomé Agoè Vakpossito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Vakpossito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Vakpossito et borné au Nord par la route Vakpossito Agoènyivé de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44831, déposée le 15-03-16.
M. FOUNOU Kodjo Mawuli, profession de Tourneur ajusteur demeurant et domicilié à Djifa Kpota Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 16a 01ca, situé à Tsévié-Djagble-Tokoin, Préfecture du Zio, et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJA Fonsou Azanli.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44832, déposée le 15-03-16. M. KONZI Tèi, profession d'inspecteur des douanes demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 46a 50ca, situé à Tsévié, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue de 30m, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la collectivité SOKPA et à l'Ouest par une rue de 20m et la propriété TOMELAN Koffivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44833, déposée le 15-03-16. M. FOUNOU Kodjo Mawuli, profession de Tourneur Ajusteur demeurant et domicilié à Djifa Kpota Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 16a 01ca, situé à Tsévié Djagble Tokoin, Préfecture du Zio, et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJA Fansou Azani.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44834, déposée le 15-03-16. M. SABI Tadjoudine, profession de Revendeur demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 93ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AYIVOR Kossi et à l'Est par la collectivité DJEMEKI et la propriété AYIVOR Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44835, déposée le 15-03-16. M. SIMDAGNA Wiyao, profession d'Employé de Bureau demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Atiémet et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de Mme ADJALLE et au Sud par une rue de 14m.

Suivant réquisition n° 44836, déposée le 15-03-16. M. MIZA Abalo, profession de Comptable Gestionnaire demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tsévié Mission Tové Kpala, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété des héritiers ANNY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44837, déposée le 15-03-16. M. KOUTO Anani, profession de Menuisier demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 67ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est par la propriété HENODJI Zolekpome Adakpahoun, au Sud par la route Nationale N° 5 Lomé-Kpalimé de 70m et à l'Ouest par la collectivité GBONGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44838, déposée le 15-03-16. Mme EBLI Akouavi, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à Lomé-Baguida Zilito, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la collectivité AFANTCHAO et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44839, déposée le 15-03-16. Mme EKLOU Déla Akossiwa, profession de Secrétaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 88ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par GUELI Komlan, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par DJONDOH J. B. Komlan et à l'Ouest par DJONDOH J. B. Komlan.

Suivant réquisition n° 44840, déposée le 15-03-16
Mme SALLON Mawuli épouse LAWSON-AGBLULU, profession de Retraitée, demeurant et domiciliée à Kodjoviakopé Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 36ca, situé à Noépé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Kpuipé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 10m chacune, au Sud par KODJO Kodjotse Félix, et à l'Ouest par l'axe de la ligne de haute tension Lomé-Kpémé de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44841, déposée le 15-03-16.
M. ISSA Fahami Kholy, profession d'Employé de bureau demeurant en Allemagne et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Légbassito Yohonou et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HONKOU et à l'Est par un passage de 8m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44842, déposée le 15-03-16.
M. AVEGNON Komi Elom Mawunyo, profession d'Ingénieur Génie civil demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 20ha 05a 51ca, situé à Kévé Badja Ewuive, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par la propriété Docteur Petit, au Sud par la collectivité APLA DEGBO, à l'Est par la collectivité APLA DEGBO et à l'Ouest par la collectivité APLA DEGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44843, déposée le 15-03-16.
M. HOUNKPATI Kaco Edgar, profession de déclarant en douanes demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 41ca, situé à Lomé Sanguéra Logogomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la collectivité ADZAZE Egle et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44844, déposée le 15-03-16
Mme BEDU Kossiwa, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 19ca, situé à Lomé Légbassito Avinato Tota, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est par la propriété ADZOGBLE Dela et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44845, déposée le 15-03-16.
M. LAWSON-AGBLULU Fiovigan Laté Tooni, profession de retraité demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 14a 95ca, situé à Aného Anfoin Koliafo, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par la route Koliafo-Aziti-Kope, au Sud par la propriété KUDADJE Tchotcho, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par la famille AKAKPOSSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44846, déposée le 15-03-16.
La Société HOUNYO GMBH Togo Sarl, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 53ca, situé à Lomé Tokoin Abovey, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est par les lots N° 221, 217 et 218 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44847, déposée le 15-03-16.
M. MIHLUEDO-AGBOLAN Koffi Aménouvé, profession de Docteur Ophtalmologue demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 14ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par NEGO Kokou, à l'Est par Mlle VOSSAH Ayawa Déla et à l'Ouest par un passage de 8m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION DES PLATEAUX

Suivant réquisition n° 00538 - R/P, déposée le 09-02-16. M. SEYDOU Alassani Kokou, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Atakpamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 38ca, situé à Atakpamé, Préfecture de l'Ogou, connu sous le nom de Idiotsé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud à l'Est par la propriété de la collectivité AMAFOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00539 - R/P, déposée le 18-02-16. M. NAYO Karenkou Awoulmere, profession de Magistrat, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 06a 31ca, situé à Kpehoun, Préfecture de l'Anié, connu sous le nom de Kpehoun et borné au Nord par la propriété ASSOUMATINE, au Sud par une rue non dénommée de 10m, à l'Est par la propriété OUTCHANTCHA Awima Atoutè et à l'Ouest par l'emprise de la haute tension de CEB.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00540 - R/P, déposée le 15-02-16. M. KANGNIGAN Kuévi, profession de Directeur Financier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10ha 00a 04ca, situé à Agou Gadjagan, Préfecture d'Agou, connu sous le nom de Avetonou et borné au Nord par la propriété ATRI Mefle, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBLE Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00541 - R/P, déposée le 15-02-16. Mme AMOUZOU Fofoe épouse CAPO, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Notse, Préfecture de Haho, connu sous le nom de Alinou Sabakome et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ALINOUB SABAKOME, au Sud, par la propriété de Mme AMOUZOU Afiva

Suivant réquisition n° 00542 - R/P, déposée le 19-02-16. M. SIAMEVI Komla, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 41ca, situé à Kpalimé, Préfecture de Kloto, connu sous le nom de Nékukpéta et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par une rue de 12m et à l'Est par les lots 85/98 et 95/108.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00543 - R/P, déposée le 19-02-16. M. SIAMEVI Komla, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 60ca, situé à Kpalimé, Préfecture de Kloto, connu sous le nom de Tsihi et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par le lot n° 05, à l'Est par le lot n° 04 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00544 - R/P, déposée le 26-02-16. M. ESTEVE Moudjibou Adeniche, profession de Géomètre Cartographe, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 95a 15ca, situé à Akata, Préfecture de Kpéle, connu sous le nom de Kanan et borné au Nord par la rue allant à l'antenne Togocell d'Akata de 16m, au Sud par la Mission Evangélique de Kanan, à l'Est par la propriété de M. ABOTSI Komlan Siméon et la route nationale n° 5 Kpalimé - Atakpamé de 70m et à l'Ouest par la propriété EGLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00545 - R/P, déposée le 26-02-16. M. NAKPANE André Stéphane et Mme NAKPANE Ellen Véronica, profession d'Ingénieur et Ménagère, demeurant et domiciliés à Munich (Allemagne). Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 28a 58ca 74, situé à Kpélé Akata, Préfecture de Kpélé, connu sous le nom de Kanan et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété HOTOKOLIA, à l'Est par la route Kpalimé - Atakpamé et à l'Ouest par la propriété

Suivant réquisition n° 00546 - R/P, déposée le 26-02-16. M. NAKPANE André Stéphane et Mme NAKPANE Ellen Véronica, profession d'Ingénieur et Ménagère, demeurant et domiciliés à Munich Allemagne). Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 36a 56ca 01, situé à Kpélé Akata, Préfecture de Kpélé, connu sous le nom de Kanan et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par la route Kpalimé - Atakpamé.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00547 - R/P, déposée le 26-02-16. M. NAKPANE Etienne Nassam, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 70a 64ca, situé à Danyi-Dzogbegan, Préfecture de Danyi, connu sous le nom de Togamégbé et borné au Nord par la propriété AGAH K. Henri, au Sud par la propriété GBOGLA, à l'Est par la route Agamé - Dzogbégan de 20m et à l'Ouest par la propriété APEVIWOTOWO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00548 - R/P, déposée le 1^{er}-03-16. M. KFLOWODOKPO Amouzou, profession de Directeur d'Etablissement, demeurant et domicilié à Lomé, Mandataire de Mme SANVEE Essénam Ahlimba. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 22a 51ca, situé à Danyi, Préfecture de Danyi, connu sous le nom de Elavagnon et borné au Nord par la propriété KOSSIDZE Mawuvi, au Sud par la propriété ATAWUE Wétro, à l'Est par la propriété JOHNSON Béni Kuéku et à l'Ouest par la propriété ADJAMAH Kokouvi.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mme SANVEE Essénam Ahlimba et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00549 - R/P, déposée le 1^{er}-03-16. Mme JOHNSON Essi Edwige, profession de Secrétaire Comptable, demeurant et domiciliée à Lomé. Administratrice des biens de feu JOHNSON Béni Kuéku W. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 42a 47ca, situé à Danyi, Préfecture de Danyi, connu sous le nom de Elavanyo et borné au Nord à l'Est par la propriété TSOGBE Alovo, au Sud par la propriété ATAWUE Wétro et à l'Ouest par la propriété SANVEE Ahlimba Essénam.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à Mme JOHNSON W. Béni Kuéku et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00551 - R/P, déposée le 1^{er}-03-16. M. DJALDJAL Seidou, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 100ha 94a 20ca, situé à Notse Melia, Préfecture de Haho, connu sous le nom de Moessi Kopé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AHOSSOU, au Sud par les collectivités AHOSSOU et AVIZOUHA et à l'Ouest par le ruisseau VOULE et le fleuve Haho.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00552 - R/P, déposée le 02-03-16. Mme Fémi Atifoa Patricia AQUEREBURU, profession de Notaire Stagiaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 62a 68ca, situé à Kpimé Seva, Préfecture de Kloto, connu sous le nom de Cascade Akotsenou et borné au Nord par la propriété ADZA Komlan, au Sud par la collectivité ADZA à l'Est par la collectivité ADZA et la ligne de la haute tension et à l'Ouest par la propriété ADZA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00553 - R/P, déposée le 14-03-16. M. ALAKA Issifou, profession de Chargé des Affaires à l'Ambassade du Togo au Koweït et de passage à Lomé, Etude de Me GARBA Zoubeyo, Notaire demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06ha 18a 84ca, situé à Notse Dalia-Todome, Préfecture de Haho, connu sous le nom de Djogbé et borné au Nord, à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété MAWOUSI Atsou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION DES SAVANES

Suivant réquisition n° 00476 - R/S, déposée le 22-02-16. M. ALFA KASSADE Traoré, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Dapaong. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 95ca, situé à Kpégui, Préfecture de Tône, connu sous le nom de Kpégui et borné au Nord par une rue en projet de 12m, au Sud par la propriété LOUKOUBA, à l'Est par une rigole et à l'Ouest par la propriété AMIDOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00477 - R/S, déposée le 1^{er}-03-16. M. BAMOKE Malami, profession d'Auxiliaire de Vie, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10a 00ca, situé à Worgou, Préfecture de Tône, connu sous le nom de Worgou et borné au Nord par la propriété KOMBONE Mauka, au Sud et à l'Est par la propriété DOUTI et à l'Ouest par une rue en projet.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00478 - R/S, déposée le 1^{er}-03-16. M. BAMOKE Malami, profession d'Auxiliaire de Vie, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 13ca, situé à Worgou, Préfecture de Tône, connu sous le nom de Worgou et borné au Nord par une rue en projet, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BOMBOMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00479 - R/S, déposée le 03-03-16. M. YENLIDE TATOUBA Lengue, profession de Coordinateur, demeurant et domicilié à Dapaong. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07ha 73a 43ca, situé à Kpong, Préfecture de Tône, connu sous le nom de Kpong /Dapaong et borné au Nord par la route Nanoume - Kpong, au Sud et à l'Est par le passage des bœufs et à l'Ouest par la propriété GNAME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00480- R/S, déposée le 07-03-16. M. BARNABA Ymian s/c Me DOUTI Kambilso, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Cinkassé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 13a 21ca, situé à Cinkassé, Préfecture de Cinkassé, connu sous le nom de Cinkassé et borné au Nord par la propriété NAGNANGO Abdoulaye, au Sud par la route Boadé de 30m, à l'Est par le passage de 4m et à l'Ouest par la propriété KERIM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00481- R/S, déposée le 17-03-16. M. DIBOGUE YAMBA Adamou s/c Me DOUTI Kambilso, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Cinkassé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 09ca, situé à Cinkassé, Préfecture de Cinkassé, connu sous le nom de Cinkassé et borné au Nord par la propriété LENE, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par la propriété ISSAFOU et à l'Ouest par la propriété AROUINDOUBAMA.

Suivant réquisition n° 00482 - K/S, déposée le 17-03-16. M. KOANDA Issaka s/c Me DOUTI Kambilso, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Cinkassé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 07ca, situé à Pisosgou, Préfecture de Cinkassé, connu sous le nom de Pisosgou et borné au Nord par la route de Boade, au Sud par la propriété BASSIROU, à l'Est par une ruelle de 10m et à l'Ouest par la propriété SEGUENABA Allima.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

18-03-16. M. BAYÉTIN Yobé, profession de magistrat, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 89ca, situé à Kpalmagou, Préfecture de Mandouri, connu sous le nom de Kpalmagou et borné au Nord par la propriété BOMBOMA Seydou, au Sud par la propriété KOMBATE Bourdja, à l'Est par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par les propriétés KONDAME Gampo et TAYE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière
ABBI Toyi A. M.

Dépôt légal n° 09 ter
Imp. TOMETY N° Régistre 039634
90 09 26 67/ 90 37 87 69